

Pas d'intérêt à agir pour les citoyennes et les citoyens ?

Le Conseil d'État n'a pas jugé opportun d'examiner notre requête, évitant ainsi tout jugement sur le fond et toute présentation du Maire à une audience.

Cette décision garantit prolonge l'argumentaire de M. Hanotin qui a fait valoir que ni l'association environnementale MNLE 93 ni les [habitant-es](#) n'ont, comme on dit en justice "d'intérêt à agir". Le projet contesté d'aménagement du Centre-ville de Saint-Denis, et engagé au plus vite par le Maire-Président de Plaine Commune, supprime la desserte des quartiers en bus. Et pour M. Hanotin ce n'est surtout pas l'affaire des citoyennes et des citoyens !

Proximité des JOP ? M. Hanotin en tire argument pour "nettoyer" le Centre-ville et le séparer des quartiers populaires ! Avec un maître mot "faire vite" !

Pas d'intérêt à agir pour les citoyennes et les citoyens ?

Plus de 5 000 signatures sur une pétition, des lettres quotidiennes de protestation d'[habitant-es](#), d'associations de Saint-Denis mais aussi de Stains dénonçant l'aggravation des difficultés de leur vie de tous les jours, prouvent le contraire. Mais le Maire ne veut rien entendre ! On a l'impression que c'est les habitants qui ne veulent rien entendre.

Il parle depuis un an de mettre en place des navettes, « mesures de compensation envisagées pour certains publics », soit-disant pour mi-2024. Mais aucune proposition concrète n'est faite à ce jour. Et cela ne répondrait aucunement aux besoins, ceci pour plusieurs raisons : des ruptures de charge, un service réduit à quelques jours par semaine, hors service public de la RATP donc avec une tarification supplémentaire, une rupture d'égalité, une atteinte à notre liberté de déplacement ...Il faut tout simplement rétablir le service public de bus en Centre-ville qui existait jusqu'à juillet 2023 !

Il s'agit de continuer à relier les quartiers entre eux, et avec le Centre-Ville, ses centralités administratives, ses services publics, ses commerces, ses centres de santé, centres culturels, pôles de vie sociale, citoyenne et démocratique !

Ce sont des droits pour tous et toutes, sans discrimination !

Honte à un maire qui entend en priver ses concitoyen·nes, amputer leur vie sociale, aggraver leurs conditions de vie.

Tout ça au nom de la lutte pour le climat ! Mais le climat a besoin de transports en commun à la place des voitures ! Quant aux arbres auxquels on oppose les bus, regardons-y de plus près car, pour l'heure, ils ont été abattus !

Oui nous avons intérêt à agir, et nous continuerons de l'exercer, toutes et tous ensemble !

Malgré ses déclarations, et grâce à l'action des citoyen·nes, le Maire a dû reculer, sur les aménagements qu'il a fait détruire sur la couverture de l'autoroute A1 à la Plaine.

Il doit, de même, revenir au sens commun rétablir le droit des citoyen·nes à une vie digne et complète dans leur ville et leurs quartiers en maintenant les dessertes en bus.

Nous donnons rendez-vous à celles et ceux qui veulent retrouver leurs bus en Centre-Ville

Jeudi 8 février à 18h, jour de Conseil municipal, sur le parvis de la mairie.

Nous porterons au Maire-Président, à cette occasion, la proposition que nous faisons depuis le démarrage de ce dossier, cartographiée qui permet ce maintien à partir de la voie-pompier, sans pour autant mettre en cause son projet. Le Maire doit l'étudier et la prendre en compte !

La lutte continue ! Nous voulons toujours le retour des bus en Centre-ville à côté des arbres !

Saint-Denis, le 13 janvier 2024